

**ARRETE COLLECTIF**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée ;

Vu le décret n° 2005-1228 du 29 septembre 2005 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C ;

Vu le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;

Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat ;

NOM USUEL PATRONYMIQUE	PRENOM ECHELON	GRADE AFFECTATION	SPECIALITE D'ORIGINE SPECIALITE D'ACCUEIL
M. GROH	GUILHEM	ADJOINT ADMINISTRATIF U STRA	SANS SPECIALITE SANS SPECIALITE
14/12/1981	06	67001 STRASBOURG CEDEX	
MM LE GUERNEVEL SCEVOLA	LOUISE	ADJOINT ADMINISTRATIF D.S.D. DU HAUT-RHIN	SANS SPECIALITE SANS SPECIALITE
28/08/1963	07	68001 COLMAR CEDEX	
MM NUNES FELMY	MARTINE	ADJOINT ADMINISTRATIF CLG JEAN MERMOZ	SANS SPECIALITE SANS SPECIALITE
01/02/1961	08	68310 WITTELSHEIM	

**ARRETE COLLECTIF**

Fait à STRASBOURG , le 15/06/2021

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE STRASBOURG

Pour la Rectrice et par délégation

La responsable de la Division des Personnels  
d'Administration et d'Encadrement



Florence Mong